# La Navette Casamontoise

## Édition 2023

Il y a 100 ans....

# Contacts

## Les services du village

**SECRÉTARIAT DE MAIRIE**
35 place de l'Église
42114 CHIRASSIMONT
Tél : 04 77 62 43 31
Mail : mairie.chirassimont@copler.fr
Web : www.chirassimont.fr

**Ouverture au public**
**Secrétariat de mairie et agence postale**
Du lundi au samedi de 9h à 12h
Fermé le mercredi

**ÉCOLE PUBLIQUE**
Tél : 04 77 62 41 42
Directrice : Céline CAZILLAC
Institutrice : Amandine PERONO
Assistante maternelle : Nathalie FUYATIER

## Commerces

**LE CASAMONTOIS**
Emmanuel COISSY
04 77 66 62 13

**BOULANGERIE BIO**
« À PARTS ÉGALES » - Jean-Luc D'ALÉO
06 11 75 70 83

## Producteurs

**GAEC FERME BOLVY**
Fromages vaches, chèvres, mélangés et brebis
Vente à la ferme – 04 77 62 45 50

**GAEC DE MONTCEAU**
Fromages de vaches fermiers
Vente samedi matin de 10h à 11h – 06 38 21 90 98

## Où dormir ?

**MONTMIRONT**
Mme et M. TOURRET – 06 89 93 86 41

**AU CASA MON JOLI TOIT**
Mme et M. DANIÈRE – 04 77 62 46 93

**NID D'IRVANA**
M. MORET – 04 77 62 45 97 – 06 78 12 08 54

**LA CLÉ DES CHAMPS**
Mme et M. PARDON – 04 77 62 41 26

## Artisanat - Industrie

**AÉRODROME multiservices**
Démoussage et inspection de toiture
Nettoyage de façade
Par drone - 06 14 17 38 67

**ASSISTANTE MÉNAGÈRE À DOMICILE**
Liliane LABORDE - 06 62 91 81 82
lililab.993@gmail.com

**AIDE À DOMICILE**
**SERVICES MULTIPLES**
Jean GERVAIS - 06 74 58 39 39

**AXELEAS**
*Audit - Prévention – Conseil -Pour les risques incendie*
Sébastien VIVEL - 07 60 49 40 66
sebastien.vivel@axeleas.fr
437 route de St Cyr

**CONSEILLER ET MANAGER IMMOBILIER**
**I@D FRANCE**
Expert Viager
Jean-Marc FOURNIER - 06 08 58 79 99
jeanmarc.fournier@iadfrance.fr
www.iadfrance.fr

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
Cédric COTTON – 06 82 33 95 62
cotton.elec@free.fr

**MAÇONNERIE COUVERTURE FAÇADE**
SAS FUYATIER - 04 77 62 44 83

**SERRURERIE - METALLERIE**
MAT'MÉTAL
MATHELIN Christophe – 06 07 33 64 24

**MENUISERIE CHARPENTE**
L'ARTISANALE DU BOIS - 04 77 62 42 46

**PETIT TERRASSEMENT - V.R.D – RESEAUX**
LVTP - Ludovic VERNAY – 06 50 64 46 87

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT**
***Location d'engins avec chauffeur***
TERRIER TP - 06 14 76 05 74

**TISSUS TECHNIQUES**
SA STEVTISS - 04 77 62 43 13


*Rédaction - Administration* : Mairie de Chirassimont
*Photos – Composition* : Mairie de Chirassimont
*Directeur de publication* : Jean-Paul Jusselme
*Impression* : Auraprint-X Les Arts Graphiques

# Mot du Maire

Le patrimoine religieux participe à l'image de la France rurale, avec dans chaque commune un clocher qui en est le symbole. En décidant de rénover l'église St Barthélémy, notre commune participe au maintien de notre héritage commun, avec ses valeurs et ses enjeux civilisationnels. Depuis des siècles, notre histoire territoriale est liée à l'organisation catholique romaine qui a structuré l'organisation de la population. Logiquement, lors de la Révolution française, le découpage des communes s'est calqué sur celui des paroisses. Les archives locales, (en particulier l'état civil), antérieures à 1789 sont tenues par les prêtres. Les déplacements se faisant principalement à pied, les personnes vivant sur un même lieu formaient naturellement une communauté de vie ? Qu'en est-il aujourd'hui ?
En premier, l'école, lieu qui permet de se connaître dès l'enfance. Le turnover de la population qui s'est développé au fil des décennies met à mal ce premier noyau. Pour des commodités diverses, le nombre d'enfants scolarisés en dehors de notre RPI avec Machézal, met en danger l'organisation de notre école, (sujet évoqué en pages intérieures).

Dans l'ensemble ''de la société'', l'individualisme prend le dessus. Nous n'échappons pas à cette évolution qui fragilise la vie collective. Le dynamisme de nos associations se trouve pénalisé. Merci à tous les responsables qui ne mesurent pas leur temps pour poursuivre l'animation de notre village, et maintenir des activités au service de tous.

Si certains de nos concitoyens ne trouvent pas les loisirs qu'ils souhaitent, nous pensons évidemment aux plus jeunes. La MJC qui fonctionne depuis plus de cinquante ans a besoin d'élargir ses activités pour correspondre à vos souhaits. Nous comptons sur vos propositions (voir en pages intérieures).

Souligner l'importance de la vie locale et défendre notre village, c'est aussi contribuer à maintenir un échelon de l'organisation territoriale de plus en plus malmenée. Au fil des années les échelons de décisions se sont multipliés. L'Etat, les Régions, le Département, les Communautés de Communes, diluent les niveaux de compétence, et réduisent notre autonomie technique et financière.

Pour l'avenir, que va-t-il rester comme moyen à chaque commune pour maintenir sa population ? Pour exemple la loi dite « climat et résilience » prise sans concertation avec un texte concernant le ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) a entrainé une très vive réaction des élus locaux. Le texte de la loi de 2021 a été revu par le parlement le 20 juillet dernier, les décrets sont en cours de rédaction. Chaque village devrait… bénéficier d'un hectare pour 10 ans (base 2021/2031). Les bâtiments agricoles et zone d'accès sont-ils inclus ? La limite sera très vite atteinte, d'autant plus que nous sommes en PLUI, à chaque commune de défendre ''son '' hectare.

Restons vigilants, travaillons à tous les niveaux à défendre la vie de notre village.

Bonne fin d'année à toutes et à tous, les membres de votre conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2024.

Jean-Paul Jusselme

# Budget prévisionnel 2023

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Recettes

| | |
|---|---|
| • Produits de services | 23 349,00 € |
| • Impôts et taxes | 178 000,00 € |
| • Subventions de l'État | 72 830,00 € |
| • Revenus des immeubles | 30 300,00 € |
| **Total** | **304 479,00 €** |

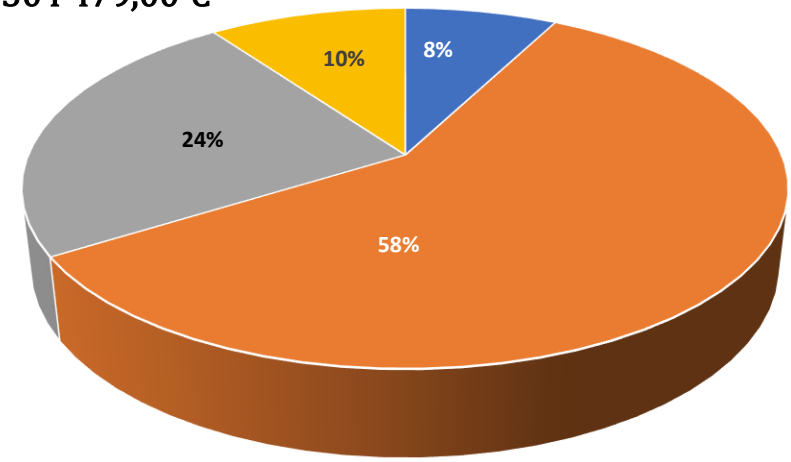


### Dépenses

| | |
|---|---|
| • Fournitures, entretien, petits travaux… | 114 138,85 € |
| • Contributions obligatoires, subventions aux associations… | 18 900,00 € |
| • Charges financières | 5 416,17 € |
| • Frais personnel de la cantine scolaire | 22 000,00 € |
| • Charges de personnel communal | 122 074,98 € |
| • Participation Service Départemental de l'Incendie et de Secours (SDIS) | 8 649,00 € |
| • Maintenance annuelle éclairage public | 9 000,00 € |
| • Impôts et taxes | 4 300,00 € |
| **Total** | **304 479,00 €** |

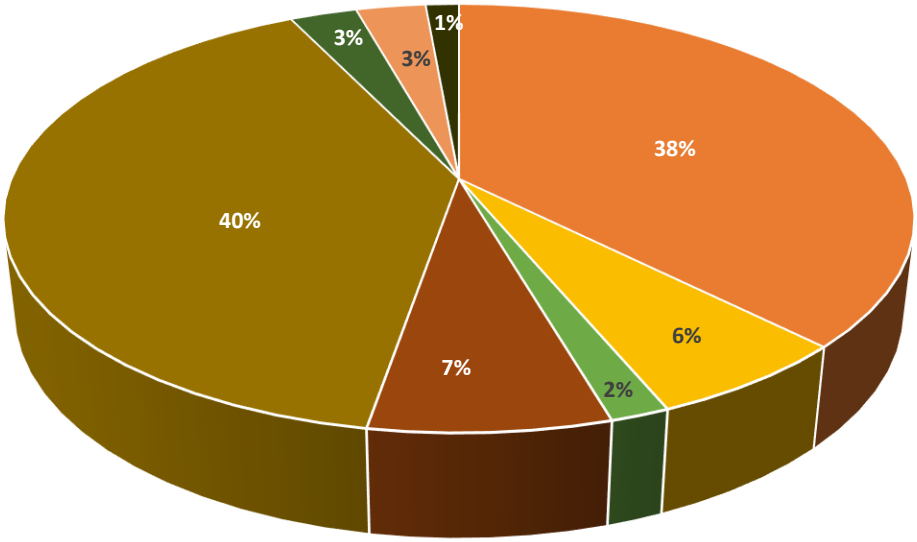

# Budget prévisionnel 2023

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Recettes

| | |
|---|---|
| • Subventions Département | 99 535,00 € |
| • Subventions Région | 83 340,00 € |
| • Subventions de l'État | 63 960,00 € |
| • FCTVA / Divers | 114 283,78 € |
| • Emprunts | 100 000,00 € |
| • Excédent exercices précédents | 256 916,57 € |
| **Total** | **718 035,35 €** |

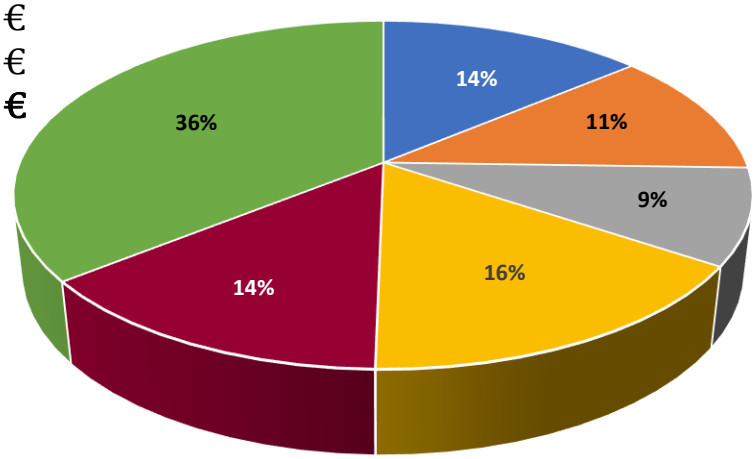


### Dépenses

| | |
|---|---|
| • Petits investissements | 1 599,00 € |
| • Charges de financement | 19 583,48 € |
| • Rénovation église | 382 296,86 € |
| • Changement en LED éclairage public | 39 633,60 € |
| • Bâtiment ancienne poste | 46 494,36 € |
| • Exhumations concessions | 3 676,12 € |
| • Voirie | 51 566,38 € |
| • Auvent Salle d'Animation Rurale | 4 000,00 € |
| • Aménagement combles multiservices | 26 510,85 € |
| • Projet Maison Assistantes Maternelles | 120 674,70 € |
| • Terrain stockage/tri cimetière | 17 000,00 € |
| • Création toilettes école élémentaire | 5 000,00 € |
| **Total** | **718 035,35 €** |

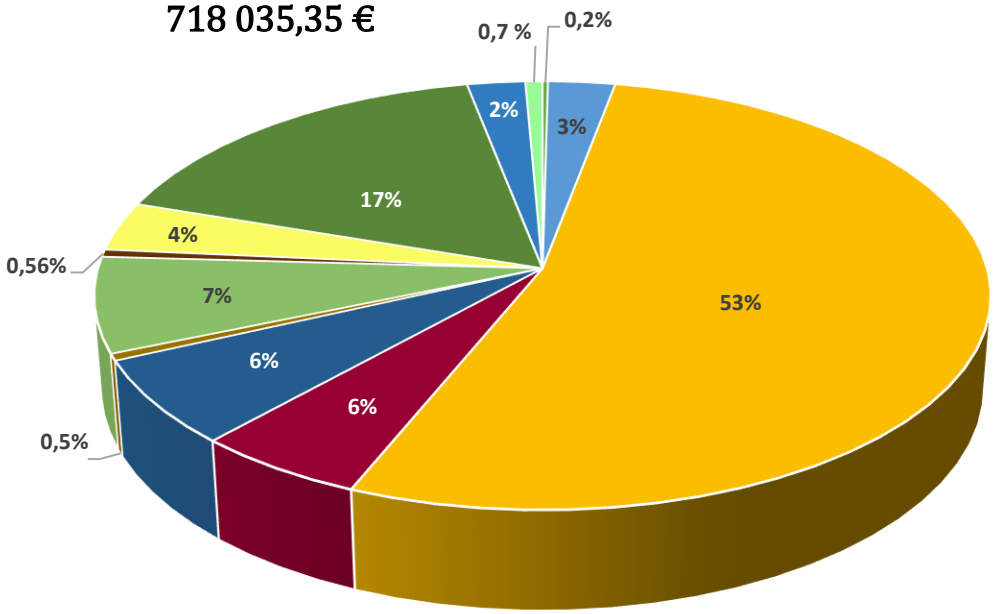

# En bref…

## Éclairage public

Sur 2023 nous avions budgétisé une première tranche de travaux pour passer nos luminaires en LED. Les délais de livraison ont été plusieurs fois reportés. Ces travaux sont finalement différés au printemps 2024.
En conséquence la deuxième tranche, prévue sur 2024, sera exécutée conjointement.
La commune sera donc prochainement entièrement équipée. Avec le réglage de puissance suivant les horaires, les calculs prévoient une économie d'environ 65%. Déjà marqué par la pose de panneaux photovoltaïques sur l'église, cette décision nous permet de participer à la transition énergétique. L'entretien est également réduit puisque que la durée de vie des ampoules est multipliée par 30.
Avec la modulation des puissances suivant les heures, nous contribuerons à la réduction des nuisances lumineuses qui perturbent la biodiversité.

Allumage jusqu'à 20h30 (100%)

- de 20h30 jusqu'à 01h00 (40%)
- de 01h00 jusqu'à 06h00 (éteint)
- de 06h00 jusqu'au lever du soleil (40%)

## Stationnement dans l'espace public

Selon l'article R 417-12 du code de la route : *« est considéré comme abusif le stationnement d'un véhicule en un même point de la voie publique, pendant une durée excédant 7 jours ».* Il convient de rappeler cette règle à nos concitoyen(ne)s, qui prennent le risque d'une verbalisation. L'espace public n'est pas à la disposition des sans-gênes. Certaines communes du canton ont créé des zones bleues qui limitent à quelques heures le stationnement dans leur centre bourg. Avant de prendre un arrêté similaire, les personnes concernées doivent se discipliner. Pour les rues en stationnement interdit, la gendarmerie fera également le nécessaire. Les camions et engins agricoles ne doivent pas être pénalisés par quelques insoumis au code de la route.

## Action humanitaire

Le grenier de l'école étant très encombré, les membres du conseil municipal ont procédé à un premier tri d'objets divers sans intérêt, permettant une évacuation à la déchetterie. Depuis près de 50 ans les anciens livres scolaires restaient stockés.

Jean-Baptiste Bretet président de l'association « Nos écoliers sans frontières » est venu faire une sélection des livres et divers, ayant un intérêt pour les écoles africaines que soutien l'association. Près d'un mètre cube a été mis en cartons. Avec la récolte d'autres livres et fournitures dans de nombreuses écoles de la région, un container partira fin janvier, pour une distribution sur les écoles de brousse du Bénin. Le père Gervais curé de notre paroisse pendant 9 ans assurera la réception et la répartition.

Une bonne action qu'il convenait de souligner.

## AIDE à DOMICILE en MILIEU RURAL

Á St Symphorien de Lay, au pied de la résidence 'L'Ondine, l'ADMR a son siège. Trois associations proposent leurs services sur le territoire de la Copler et même au-delà :

- Le service d'Aide à Domicile **(SAAD)** qui intervient auprès des personnes âgées et handicapées ; il assure également le portage des repas et les travaux de bricolage et jardinage.
- **L'Association familles des Pays du Gand et du Rhins** qui aide les familles en difficultés et assure la garde d'enfants à domicile.
- Le Service des Soins à Domicile (**SSIAD**) qui prend en charge les personnes âgées nécessitant des soins plus spécifiques.

La dernière assemblée générale, commune aux trois associations, a présenté l'activité de 2022 avec les chiffres suivants :

**270 clients, 80 salariés en CDI soit 30 ETP (équivalents temps plein), 25 bénévoles**

L'ADMR de St Symphorien de Lay, affiliée à la Fédération départementale de la Loire, est engagée dans la démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services pour la satisfaction de ses clients. L'humain est toujours au cœur du projet ADMR : aider les personnes à domicile de la naissance à la fin de vie en proposant du personnel qualifié soutenu par de nombreux bénévoles motivés.

Ces trois associations recrutent en permanence des salariés et des bénévoles pour rejoindre leurs équipes qui agissent sur le terrain pour créer du lien social. **POURQUOI PAS VOUS ?**

Renseignements : Maison des Services
L'Ondine, 18 allée de l'Amicale
42470 St Symphorien de Lay
Tel : 04 77 62 76 59
Email : msstsymphoriendelay@fede42.admr.org

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

## 16 ans en 2024 !!! PENSEZ AU RECENSEMENT !!!

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française
**OÙ ?** À la mairie de ton domicile
**QUAND ?** Dans les 3 mois de tes 16 ans
**AVEC QUOI ?** Ta carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
**POURQUOI ?** Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc…)

# Vie scolaire

**Mobilisons-nous pour nos écoles !**

Les mairies, les enseignantes et les parents d'élèves travaillent main dans la main pour proposer à vos enfants une **école toujours plus dynamique et innovante**.
Les écoles du RPI accueillent vos enfants dans un **climat scolaire serein** à faible effectif **où chaque enfant peut apprendre à son rythme**. Nos principales préoccupations, dans nos écoles, sont vos enfants et leurs réussites.

L'année dernière, les deux communes ont fait le choix d'investir sans aucune aide dans du matériel numérique pour les deux écoles : des écrans interactifs, des tablettes et ordinateurs.

*Classe maternelle*

*Classe élémentaire*

*Classe primaire avec Caroline*

Les parents, qui font vivre le Sou des écoles dans une ambiance conviviale, nous permettent de mettre en œuvre et de financer des projets importants pour les enfants.

En septembre 2022, les classes élémentaires sont parties une journée à Lyon. Une balade guidée par deux conteuses de grande qualité dans le quartier Saint-Jean leur a permis de découvrir des caractéristiques architecturales de la Renaissance.

En mars 2023, le cirque Piccolino a posé ses valises à Machézal. Durant une semaine, les enfants de la maternelle au CM2 ont découvert le monde du cirque, mais surtout partagé une expérience hors du commun.

Cette année, en **mars 2024**, les enfants du CE1 au CM2 embarqueront pour **un voyage autour des cultures du monde** durant 4 jours et 3 nuits à Bully. Au planning : maisons en argile, origami, danse africaine et encore bien d'autres surprises ! Les maternelles rejoindront les deux classes sur une journée. Apprendre sous un autre angle, vivre ses propres expériences… Des souvenirs assurés !

En cette fin d'année, les enfants de tout le RPI se regroupent pour une journée festive. Au programme : Escape Game, visite tant attendue du Père Noël, des activités manuelles et jeux de société.
Un marché de Noël est organisé le vendredi 22 décembre au soir auquel toutes les familles sont invitées à partager un moment convivial.

Chaque année, les enfants de la maternelle au CM2 participent à l'USEP, ce qui donne lieu à trois sorties sportives durant l'année avec les écoles environnantes.

Les deux communes ont la chance de compter parmi elles des personnes motivées qui font vivre les bibliothèques municipales et les villages. Leurs activités ne s'arrêtent pas, comme on pourrait le penser, au simple **prêt de livres chaque semaine**. Chaque année, elles mènent des projets de grande ampleur avec pour objectif de réunir petits et grands autour de la culture. Les écoles s'intègrent toujours avec un réel plaisir au projet.

Après l'aventure du Petit Chaperon Rouge il y a deux ans, les bibliothèques nous entraînent cette année autour d'une aventure riche en couleur : réalisation de fresques dans chaque village avec une artiste, exposition, réalisation d'un défi qui vous sera présenté par les enfants très prochainement.

Côté organisation, les mairies vous proposent une **large plage horaire périscolaire** avec des prix très attractifs pour la cantine et la garderie.
Les 2 communes prennent en charge intégralement les frais de personnel et des locaux. Les **petits plats maison de Marie** régalent vos enfants au quotidien et Nathalie, à la garderie, propose de l'aide aux devoirs et des activités manuelles dans une atmosphère calme et bienveillante de 7h à 8h20 puis de 16h30 à 18h30.

Le transport scolaire permet le ramassage des enfants en campagne et dans les villages chaque matin et chaque soir. Il emmène aussi les enfants à la cantine à Machézal chaque midi.

*Garderie*

Côté scolarisation, il faut savoir que nos effectifs fluctuent énormément chaque année et que 21 enfants résidents sur les deux communes sont actuellement scolarisés à l'extérieur. L'année prochaine, les inscriptions ne compenseront pas les départs au collège mais en 2022, nous dénombrons 11 naissances : une jolie perspective pour l'avenir de nos écoles. Nous comptons sur vous !
Pour le moment, seulement 5 familles ont pris contact avec la maitresse des maternelles. **Y aura-t-il une fermeture de classe à la rentrée 2024 ?**

Sachez que nous vous attendons, enfants, parents avec le plus grand plaisir, et que les enseignantes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et interrogations par mail, téléphone ou pour une visite d'école.
Pour vous faire découvrir l'école et vous rencontrer, **une journée porte ouverte sera organisée fin d'année scolaire 2024**. A cette occasion, les futurs inscrits à l'école se verront remettre un album jeunesse pour leur souhaiter la bienvenue dans le RPI de Chirassimont et Machézal.

Vous pouvez d'ores et déjà trouver un certain nombre d'informations sur le site Internet des écoles du RPI qui est en cours d'actualisation : https://ecoles-chirassimont-machezal.fr/

A très bientôt !

L'équipe enseignante et Gisèle Verne – Adjointe aux affaires scolaires

# Voirie

Comme chaque année la voirie communale constitue un poste important. Le hameau de Valfort desservi par 2 accès se terminant en impasse, peu recommandée pour la sécurité, a retenu notre attention. Avec la compréhension de la famille Muzel le terrain reliant les accès est cédé à la commune et aménagé en voierie.

L'impasse de la Sauveté a été stabilisé avec un empierrement.

Le chemin des Champs qui est limitrophe avec Machézal a été revêtu d'un enrobé à chaud, travaux répartis à 50 % sur chaque commune. En complément une partie du chemin de la Roche situé sur notre commune a été également refait.

Un mur de soutènement chemin de Vareilles a été consolidé, et des couvertines béton posées.

Ces travaux ont bénéficié du soutien financier du conseil départemental de la Loire.

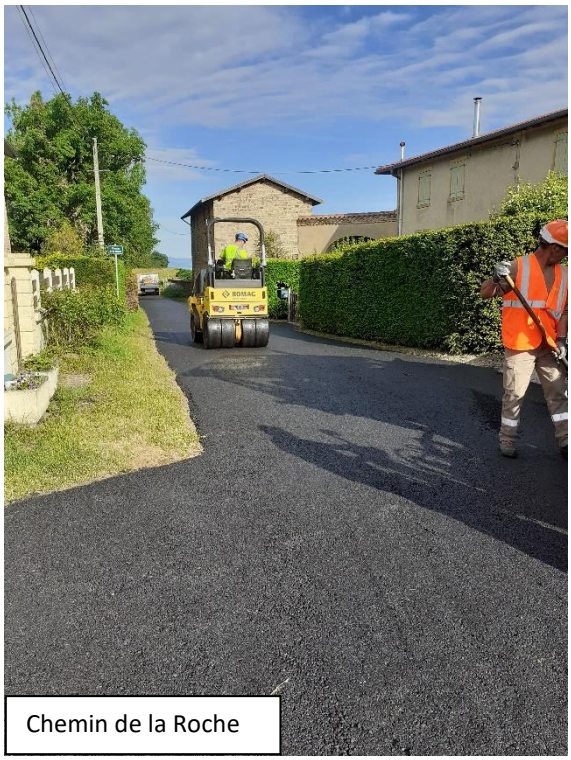

Chemin de la Roche

Mur de soutènement à Vareilles

# Cimetière

**Aménagement de la zone du St Sépulcre**

Pour une récupération rationnelle des déchets, des aménagements importants ont été réalisés. Les murs de clôture du cimetière sur cette zone ont également subi une rénovation. Un autre mur de soutènement en béton a été créé côté prairie. Un stockage de gravier ou autres matériaux ainsi créé sera utilisé pour les besoins de la commune. Cette opération a été soutenue par le conseil départemental de la Loire.

# Embellissement

Dans le prolongement du projet d'entretien bénévole du cimetière, une équipe s'est constituée et est intervenue à 4 reprises lors de cette année 2023 : au printemps et à la veille de fêtes : en septembre et avant la toussaint (désherbage, balayage).

Il parait nécessaire d'étoffer cette équipe de bénévoles afin de permettre des interventions plus régulières réalisées par petits groupes de façon conviviale. Nous invitons les personnes intéressées pour donner quelques heures de leur temps, de contacter la secrétaire de Mairie ou l'un des membres de la Commission embellissement.

Afin de limiter l'invasion des adventices, il sera planté progressivement divers plantes rampantes, mellifères ou autres, nécessitant peu d'eau dans les allées non goudronnées.

Le fleurissement des jardinières s'est poursuivi cette année en apportant une attention toute particulière au choix des plantes afin de modérer les arrosages.

*Équipe de nettoyage des allées du cimetière (absent sur la photo : André Verne)*

# Église St Barthélémy

Ces travaux permettent une évocation de l'évolution urbaine de notre village. Si l'ancienne église Notre-Dame bâtie au 13ème et fortifiée au 14ème siècle avait été conservée, elle serait depuis plus d'un siècle, inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Il convient de rappeler qu'après le travail de Prosper Mérimée, c'est la loi du 30 mars 1887 qui officialise le classement. Elle se mettra en place à la suite du décret du 3 janvier 1889. Ces années correspondent au début des travaux de l'église St Barthélémy, il reste quelques dizaines d'églises fortifiées en France, aucune dans notre département ou celui du Rhône.

Notre bourg ne comprenait pas de château lié aux habitations, Vareilles et Ressy ne permettaient pas à la population qui est régulièrement pillée par des bandes, de se replier rapidement dans un bâtiment assurant leur sécurité. Au début du 14ème siècle le bourg ne comprend plus qu'une centaine d'habitants. Des fortifications sont décidées par Jean II de Bourbon, Duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte du Forez et Seigneur de Beaujeu.

La demi-rotonde sur la droite au départ de la route de Machézal en est le seul vestige. (Photo ci-contre)

L'église Notre-Dame sera le dernier lieu de repli, les vestiges de la voussure et les jambages de l'entrée qui nous restent, sont inclus dans le mur reliant la mairie à l'église.

# Église St Barthélémy

Le tympan de la porte côté jardin comprenait une peinture de la Vierge (Notre-Dame) en manteau bleu, les plus anciens du village en ont souvenir, au fil des années la pierre s'est délavée. Le maitre autel sera également conservé et placé dans le cœur de la chapelle Notre-Dame de Pitié.
Bien que devenue trop petite et dégradée cette église aurait pu être restaurée au cours du 19ème siècle.

Face au manque de place le curé Poyet réunit le 1er juillet 1838 le conseil de fabrique (groupe dirigeant la paroisse), pour régler la situation, et évoquer l'état de l'église. Le conseil était partagé sur la décision à prendre, les travaux à entreprendre restent en attente. L'objectif d'une nouvelle construction plus vaste est retenu. La paroisse comptant un vicaire, une messe complémentaire pourrait également être célébrée à la nouvelle chapelle construite depuis 10 ans. Pour régler la situation du surnombre de fidèles, il est décidé la mise en place d'une règlementation. Afin que chaque habitant puisse assister à une messe du dimanche dans l'église Notre Dame, les personnes n'habitant pas sur la paroisse n'auront pas accès aux offices. Le projet de faire une nouvelle église reste en perspective. Machézal, qui dépend de la commune de Chirassimont, a sa paroisse (une des plus vieille du secteur) et plusieurs chapelles, l'ensemble regroupe 2288 habitants dont 1260 sur notre paroisse.

Claude Delorme avait fait don d'un terrain assez vaste pour construire la chapelle Notre-Dame de Pitié (inaugurée en 1828). La nouvelle église, positionnée au centre du bourg, ne peut éviter d'impacter le cimetière : il devra être évacué et de plus il est très exigu. Dans un premier temps les nouvelles tombes devront s'ouvrir à proximité de la chapelle.

Dans l'immédiat il faut rassembler des fonds, en réalité il va falloir plusieurs décennies. La paroisse de Machézal (devenue commune en 1846) construit son église vers 1860. Compte tenu des démarches de séparation laborieuses, nous pouvons penser que les casamontois veulent faire aussi bien que les malécazaliens. Dans cette perspective le projet de transfert des tombes entourant l'église Notre-Dame est réalisé. Un ossuaire est créé sur la gauche de la chapelle. Le nouveau cimetière est agrandi et clôturé en 1875.

En 1865 les demoiselles Guerpillon avaient cédé gratuitement une maison et du terrain en perspective de la construction de la nouvelle église, situé à l'arrière de l'existante (coté Est). Par ailleurs le chemin qui reliait le centre du village à celui de Machézal est déplacé sur la limite de la cession.

# Église St Barthélémy

Le 12 novembre 1885, un acte notarié précise le don par Jeanne-Marie Chizallet, du terrain nécessaire à la création d'un chemin piétonnier de 3m de large, qui va permettre un accès direct du bourg au nouveau cimetière, et à la chapelle.

Avec une accélération des dons, la construction se précise. Pour ne pas perturber les offices, il est convenu de laisser un passage côté église Notre-Dame, ce qui permettra une démolition après la mise en service de St Barthélémy.

Le 15 avril 1888 (soit 50 ans après la réunion du curé Poyet évoquée précédemment) les plans et estimation des travaux de l'architecte Antoine, François Bourbon dit ''Tony'', connu pour avoir construit une quinzaine d'églises dans la région, sont validés par le conseil de fabrique. L'entreprise Clément de Lyon est retenue pour réaliser ''le gros œuvre''. Le 12 octobre 1888 le conseil municipal vérifie que l'emplacement a bien été tracé conformément aux limites prévues. Les fondations seront construites pendant l'hiver. Pendant ce laps de temps les pierres de granit commencent à être extraites et taillées dans 2 carrières ; près du ruisseau le ''Cros'' route de Fourneaux et sur le crêt du ''Gadry''. (Photo ci-contre)

Le début de l'élévation des murs, est marqué par une bénédiction de la première pierre le dimanche 16 juin 1889. La couverture sera réalisée en fin d'année 1890. Les tuiles fournies par la maison Cancalon de Mably qui viennent d'être changées, avaient donc 133 ans.

La menuiserie, avec en particulier les stalles du chœur sera réalisée par l'entreprise Oblette dont l'atelier était situé à quelques mètres de la construction. Les vitraux sont de grande qualité, les financeurs ont leur nom inscrit sur chaque vitrail. L'atelier de vitraillistes Mauvernay, qui a marqué son époque par sa qualité d'exécution, est chargé de la réalisation. Divers éléments décoratifs concernant les pierres seront laissés en attente (et le sont toujours) : chapiteaux des colonnes intérieures, et ceux du départ des arcs de la voûte centrale, pierres pour sculptures en bas-relief sur le haut du narthex face intérieure de la nef centrale, et façade extérieure au-dessus du portail côté place. La flèche du clocher sera également différée. Les niches extérieures sur les murs latéraux du cœur, prévues pour des statues, resteront vides. Malgré des aides du diocèse et un allègement des finitions, le conseil de fabrique n'arrive pas à boucler le financement, il va solliciter la commune qui obtient une subvention, soutenue et instruite par le Département puis versée par le gouvernement.

Les maisons à droite de la carte postale ci-dessous ont été démolies dans les années vingt, le réemploi des pierres a servi pour la construction de l'immeuble situé à droite de la rue Renaud.

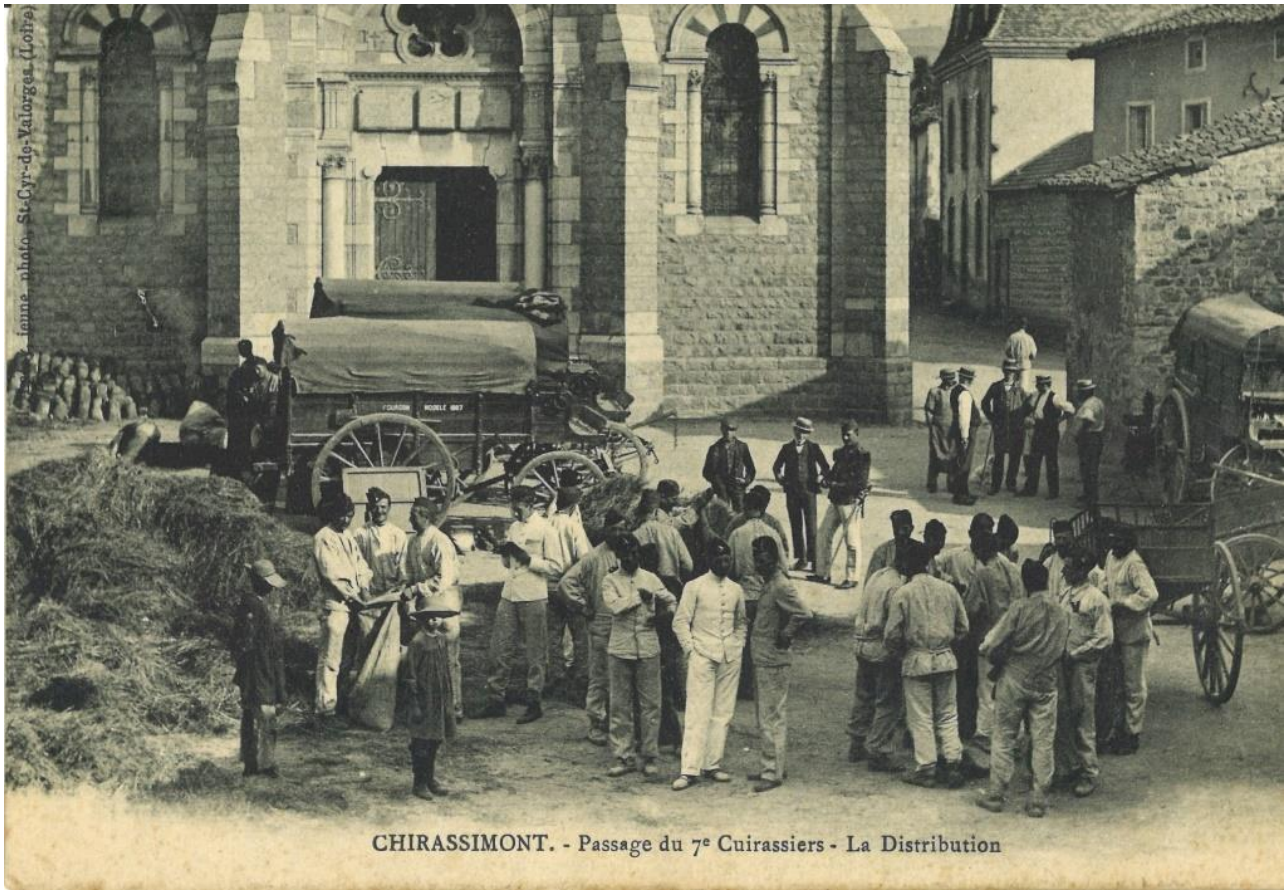

# Église St Barthélémy

Pierre Bonnefoy curé de la paroisse de 1925 à 1954, que nous pouvons considérer comme le premier historien de notre commune, organise kermesses et collectes pour faire édifier une flèche qui sera construite en 1934. La commune prend en charge l'horloge avec les 4 cadrans.

Toujours sous l'impulsion de l'abbé Bonnefoy, en 1952 c'est l'électrification des cloches qui sera installée. La toiture de l'église sera entièrement révisée en 1954, travaux à charge de la commune réalisés par l'entreprise de maçonnerie tenue par Jean Mathieu (dernier d'une lignée familiale de maçons). La facture précise : démontage complet changement du ''litelage'', brossage et repose des tuiles. Nos anciens ne dilapidaient pas les matériaux ; leur coût conduisait à limiter le gaspillage.
Une quinzaine d'années plus tard, l'association créée en 1905 à l'occasion de la séparation des Églises et de l'État, liée de fait à la paroisse pour protéger certains biens, vend la salle d'œuvre et fait réaliser un doublage des vitraux, sur leur face extérieure. L'objectif est d'améliorer le confort thermique en hiver en créant un double vitrage. Ces verres ont rempli un autre rôle non évoqué à l'époque. Ils ont protégé les vitraux, en particulier les couleurs. Leur restauration est en cours. Elle contribue pour l'avenir à la conservation de leur valeur artistique,
Un programme de préservation du patrimoine religieux soutenu par la DRAC Rhône Alpes avec des subventions spécifiques est lancé au niveau de la communauté de communes en 2000. La restauration des objets historiques est réalisée, des vitrines sécurisées sont installées dans les l'églises, des travaux sur les bâtiments sont faits. Pour notre commune la participation de l'association ''les Amis de la Chapelle Notre Dame de Pitié'' permet d'élargir le budget lié à ce bâtiment. Toutefois il reste limité aux capacités de financement de la part communale. Le montage financier prévoyait une subvention de l'Europe, finalement refusé à toutes les communes. Une mise en cause de la coordination et du manque de respect du planning privera toutes les communes du soutien européen. Les recours permettant de justifier les causes des dysfonctionnements seront engagés par la Copler entre 2008 et 2012, ils n'aboutiront pas. Ce qui impactera, suivant le volume de travaux, directement les finances des communes.
Le petit père Combe à l'origine de la loi de 1905 dans son anticléricalisme a voulu sanctionner les catholiques en leur confisquant tous les biens immobiliers. Il doit mal dormir en voyant la charge énorme que ces bâtiments constituent pour l'Etat (cathédrales) et pour l'ensemble des collectivités territoriales. Les diocèses et paroisses ne pourraient pas assurer la sauvegarde de ce patrimoine.

# Église St Barthélémy

C'est dans la précédente mandature que nous avons lancé le projet de rénovation de l'église St Barthélémy. L'estimation des travaux est établie par le cabinet ECP (Economie-Construction-Patrimoine) en 2019. Nous organisons aussitôt des demandes de subvention, l'Etat et le Département nous confirment rapidement leur soutien, la Région nous indique prévoir une participation dans un plan qui n'est pas encore en place. La Covid-19 ralentit les dossiers, avant la programmation définitive et voyant une perspective d'augmentation des taux d'intérêt, votre conseil municipal sollicite un emprunt (voir graphiques financiers circulaires ci-dessous). Une forte volonté du conseil s'est dégagée pour prévoir l'installation de panneaux photovoltaïques. Cependant une incertitude a demeuré jusqu'au bouclage du financement. La vente complète d'électricité (4 à 5 000 euros par an) permet un amortissement en 10 ans. Les panneaux ont une durée de vie de 30 ans.

Le volume de travaux nécessitant un appel d'offres ouvert avec l'application des dernières règlementations, l'obligation d'une analyse détaillée, nous ont contraint à confier cette mission à l'agence ''Fabriques Architectures Paysages'' qui a un bureau à Fourneaux. Pierre Janin, architecte, nous a accompagné jusqu'au choix des entreprises. Ensuite la municipalité a coordonné les travaux. Merci aux volontaires, membres du conseil et autres pour le nettoyage du clocher et du dessus des voûtes, très chargés en excréments, herbes et branchages amenés par les pigeons, choucas et autres corvidés (près de 4 $m^3$) Des grilles de protection en inox sont posées à chaque aération et sur l'arrière des abat-sons et éviteront ces intrusions.
Une inspection récente de la flèche a mis en évidence la nécessité de refaire les habillages en zinc des horloges et une mise aux normes du paratonnerre. Ces travaux supplémentaires ainsi que les peintures des menuiseries extérieures et un rejointoiement des pierres autour des cadrans font l'objet d'une demande de subvention et seront programmés sur le printemps 2024.
L'ensemble de ce programme de travaux doit permettre à notre église St Barthélémy (patron de notre village) de traverser sans encombre le 21ème siècle.

Commentaires et éléments d'histoire rassemblés par Jean-Paul Jusselme

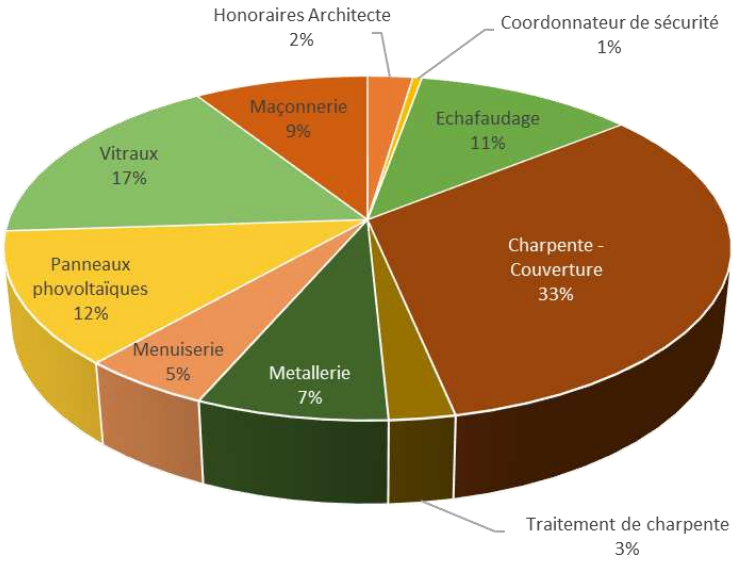


| DÉPENSES | |
|---|---|
| **Ventilation des lots** | **Montant** |
| Honoraires Architecte | 9 300,00 € |
| Coordonnateur de sécurité | 1 864,00 € |
| Echafaudage | 45 210,00 € |
| Charpente - Couverture | 128 442,80 € |
| Traitement de charpente | 9 952,00 € |
| Metallerie | 28 917,24 € |
| Menuiserie | 19 728,00 € |
| Panneaux phovoltaïques | 49 213,08 € |
| Vitraux | 67 197,84 € |
| Maçonnerie | 35 917,20 € |
| **TOTAL TTC** | **395 742,16 €** |

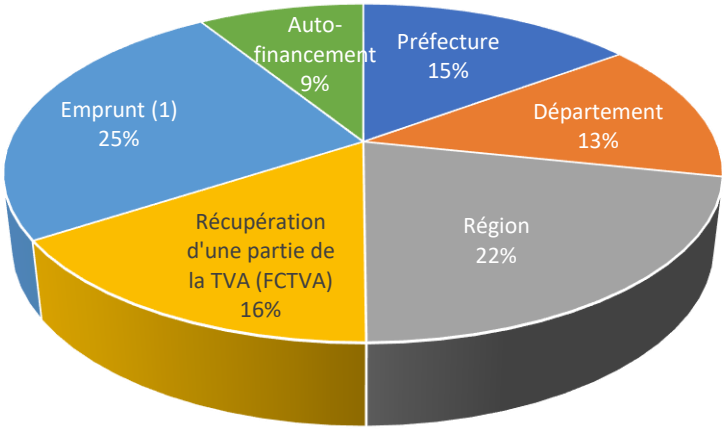


| RECETTES | |
|---|---|
| **Organisme** | **Montant** |
| État | 58 960,00 € |
| Département | 53 035,00 € |
| Région | 85 440,00 € |
| FCTVA | 63 086,20 € |
| Emprunt (1) | 100 000,00 € |
| Autofinancement | 35 220,96 € |
| **TOTAL** | **395 742,16 €** |

(1) Emprunt contracté le 29 avril 2022 pour un montant de 100 000 € sur 15 ans au taux de 0,75 %

# Église St Barthélémy

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Loire
LE DÉPARTEMENT

# Calendrier 2024

| Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 Lu Jour de l'an 1 | 1 Je | 1 Ve | 1 Lu Lundi de Pâques | 1 Me Fête du Travail | 1 Sa | 1 Lu 27 | 1 Je | 1 Di | 1 Ma | 1 Ve Toussaint | 1 Di |
| 2 Ma | 2 Ve | 2 Sa | 2 Ma 14 | 2 Je | 2 Di | 2 Ma | 2 Ve | 2 Lu 36 | 2 Me | 2 Sa | 2 Lu 49 |
| 3 Me | 3 Sa | 3 Di | 3 Me | 3 Ve | 3 Lu 23 | 3 Me | 3 Sa BALL TRAP | 3 Ma | 3 Je | 3 Di | 3 Ma |
| 4 Je | 4 Di Assemblée générale | 4 Lu 10 | 4 Je | 4 Sa | 4 Ma | 4 Je | 4 Di | 4 Me | 4 Ve | 4 Lu 45 | 4 Me |
| 5 Ve | 5 Lu 6 | 5 Ma | 5 Ve | 5 Di | 5 Me | 5 Ve | 5 Lu 32 | 5 Je | 5 Sa | 5 Ma | 5 Je |
| 6 Sa Épiphanie | 6 Ma | 6 Me | 6 Sa | 6 Lu 19 | 6 Je | 6 Sa | 6 Ma | 6 Ve | 6 Di REPAS DANSANT | 6 Me | 6 Ve |
| 7 Di | 7 Me | 7 Je | 7 Di | 7 Ma | 7 Ve | 7 Di | 7 Me | 7 Sa | 7 Lu 41 | 7 Je | 7 Sa |
| 8 Lu 2 | 8 Je | 8 Ve | 8 Lu 15 | 8 Me Fête de la Victoire | 8 Sa | 8 Lu 28 | 8 Je | 8 Di | 8 Ma | 8 Ve | 8 Di |
| 9 Ma | 9 Ve | 9 Sa | 9 Ma | 9 Je Ascension | 9 Di | 9 Ma | 9 Ve | 9 Lu 37 | 9 Me | 9 Sa | 9 Lu 50 |
| 10 Me | 10 Sa | 10 Di | 10 Me | 10 Ve | 10 Lu 24 | 10 Me | 10 Sa | 10 Ma | 10 Je | 10 Di | 10 Ma |
| 11 Je | 11 Di CARNAVAL | 11 Lu 11 | 11 Je | 11 Sa | 11 Ma | 11 Je | 11 Di | 11 Me | 11 Ve | 11 Lu Armistice | 11 Me |
| 12 Ve | 12 Lu 7 | 12 Ma | 12 Ve CONCOURS DE BELOTE | 12 Di | 12 Me | 12 Ve | 12 Lu CONCOURS SOCIETAIRES | 12 Je | 12 Sa | 12 Ma 46 | 12 Je |
| 13 Sa | 13 Ma | 13 Me | 13 Sa CONCERT de PRINTEMPS | 13 Lu 20 | 13 Je | 13 Sa | 13 Ma | 13 Ve | 13 Di | 13 Me | 13 Ve |
| 14 Di | 14 Me | 14 Je | 14 Di | 14 Ma | 14 Ve SEMI-NOCTURNE | 14 Di Fête nationale | 14 Me | 14 Sa FETE PATRONALE | 14 Lu 42 | 14 Je | 14 Sa |
| 15 Lu 3 | 15 Je | 15 Ve | 15 Lu 16 | 15 Me | 15 Sa | 15 Lu 29 | 15 Je Assomption | 15 Di | 15 Ma | 15 Ve | 15 Di |
| 16 Ma | 16 Ve | 16 Sa | 16 Ma | 16 Je | 16 Di | 16 Ma | 16 Ve | 16 Lu CONCOURS DE LA FETE | 16 Me | 16 Sa | 16 Lu 51 |
| 17 Me | 17 Sa | 17 Di CONCOURS DE BELOTE | 17 Me | 17 Ve | 17 Lu 25 | 17 Me | 17 Sa | 17 Ma | 17 Je | 17 Di | 17 Ma |
| 18 Je | 18 Di | 18 Lu 12 | 18 Je | 18 Sa | 18 Ma | 18 Je | 18 Di | 18 Me | 18 Ve | 18 Lu 47 | 18 Me |
| 19 Ve | 19 Lu 8 | 19 Ma | 19 Ve | 19 Di Pentecôte | 19 Me | 19 Ve | 19 Lu 34 | 19 Je | 19 Sa | 19 Ma | 19 Je |
| 20 Sa | 20 Ma | 20 Me | 20 Sa PASTA PARTY | 20 Lu Lundi de Pentecôte | 20 Je | 20 Sa FETE DES CLASSES | 20 Ma | 20 Ve | 20 Di | 20 Me | 20 Ve |
| 21 Di | 21 Me | 21 Je | 21 Di | 21 Ma 21 | 21 Ve FETE DE LA MUSIQUE | 21 Di | 21 Me | 21 Sa | 21 Lu 43 | 21 Je | 21 Sa |
| 22 Lu 4 | 22 Je | 22 Ve | 22 Lu 17 | 22 Me | 22 Sa | 22 Lu 30 | 22 Je | 22 Di | 22 Ma | 22 Ve | 22 Di |
| 23 Ma | 23 Ve | 23 Sa REPAS CHASSEURS | 23 Ma | 23 Je | 23 Di | 23 Ma | 23 Ve | 23 Lu 39 | 23 Me | 23 Sa VENTE BOUDINS | 23 Lu 52 |
| 24 Me | 24 Sa | 24 Di | 24 Me | 24 Ve | 24 Lu 26 | 24 Me | 24 Sa | 24 Ma | 24 Je | 24 Di | 24 Ma Réveillon de Noël |
| 25 Je | 25 Di | 25 Lu 13 | 25 Je | 25 Sa | 25 Ma | 25 Je | 25 Di | 25 Me | 25 Ve | 25 Lu 48 | 25 Me Noël |
| 26 Ve | 26 Lu 9 | 26 Ma | 26 Ve | 26 Di | 26 Me | 26 Ve | 26 Lu 35 | 26 Je | 26 Sa | 26 Ma | 26 Je |
| 27 Sa | 27 Ma | 27 Me | 27 Sa | 27 Lu 22 | 27 Je | 27 Sa | 27 Ma | 27 Ve | 27 Di Passage à l'heure d'hiver | 27 Me | 27 Ve |
| 28 Di | 28 Me | 28 Je | 28 Di | 28 Ma | 28 Ve | 28 Di | 28 Me | 28 Sa | 28 Lu 44 | 28 Je | 28 Sa |
| 29 Lu 5 | 29 Je | 29 Ve | 29 Lu 18 | 29 Me | 29 Sa BUT D'HONNEUR | 29 Lu 31 | 29 Je | 29 Di | 29 Ma | 29 Ve | 29 Di |
| 30 Ma | | 30 Sa | 30 Ma | 30 Je | 30 Di | 30 Ma | 30 Ve | 30 Lu 40 | 30 Me | 30 Sa | 30 Lu 1 |
| 31 Me | | 31 Di Passage à l'heure d'été | | 31 Ve | | 31 Me | 31 Sa | | 31 Je | | 31 Ma Saint-Sylvestre |

Informations sous réserves

**ORGANISATEURS :** SOU DES ECOLES — CLUB DE L'AMITIÉ — L'INDÉPENDANTE — COMITE DES FETES — CHASSE COMMUNALE — BOULE JOYEUSE

Calendrier manifestations

# Bibliothèque

**Des nouvelles de notre BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Les années se suivent et se ressemblent … et les 8 bénévoles qui assurent les permanences avec assiduité aimeraient voir de nouveaux lecteurs franchir la porte du local de la bibliothèque près du secrétariat de la mairie.
Nous vous rappelons que :

- 700 ouvrages, mis à disposition par la Médiathèque Départementale de la Loire, sont prêtés **GRATUITEMENT** (romans, documentaires, bandes dessinées pour adultes, albums, contes, romans, documentaires et bandes dessinées pour enfants)
- Vous pouvez réserver un ouvrage de votre choix dans la mesure où il est disponible à la Médiathèque Départementale de la Loire.
- Vous serez les bienvenus si vous pouvez donner un peu de votre temps pour étoffer l'équipe des bénévoles et apporter vos idées.

***Dans cette navette, vous trouverez une feuille sondage, à rapporter en mairie dès que possible. Elle a pour but de mieux connaître vos attentes.***

**Permanences :** le jeudi de 9h30 à 11h
le samedi de 9h30 à 11h

# Sou des écoles

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles. Tout au long de l'année, des manifestations et des ventes sont organisées pour rassembler des fonds. Ainsi, les enfants participent à des activités culturelles et sportives en fonction de leur âge et dans le cadre d'un projet pédagogique défini par les écoles du RPI (abonnements, rencontres USEP, sorties scolaires, spectacles…)

L'an dernier, les enfants ont vécu une semaine de découverte et d'immersion dans le monde du cirque et ils ont offert un spectacle à leur famille en fin de semaine. Petits et grands se sont laissés porter par la bienveillance et le savoir-faire du cirque Piccolino pour grandir en confiance et en adresse !

Cette année les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 partiront en classe découverte au Centre ARVEL de Bully dans la Loire du 05 au 08 mars 2024.

**Présentation du bureau :**
Présidente : SUBLET Caroline / Vice-président : DORVAL Yannick
Trésorière : MATHEVET Noémie / Vice-trésorière : VERNAY Audrey
Secrétaire : DUBESSY Pauline / Vice-secrétaire : MATHIEU Marion

**Agenda 2024**

Samedi 10 février : Carnaval

Courant avril : Vente de pizza avec tickets

# *Des nouvelles du projet 2024 des BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE MACHEZAL ET CHIRASSIMONT*

Dans le bulletin 2022, Nous avions annoncé un projet pour 2024. Depuis plusieurs mois, les bénévoles des bibliothèques de Machézal et Chirassimont préparent activement des animations sur le thème des « COULEURS ». Un programme d'activités étalés sur l'année 2024 sont en cours d'élaboration :

- **Expositions** à thème et **conférences** par Elizabeth Brémond, artiste peintre et coloriste.
- **Réalisation de fresques murales** extérieures par les enfants des écoles, les ados et adultes intéressés dans chacun des deux villages.
- **Spectacles** pour enfants et **balade contée** animée par la conteuse Amélie Loiseau en partenariat avec la CoPLER.
- **Ateliers** divers autour du thème d'année : ateliers d'écriture, teinture de tissu, tricotage pour habiller les arbres…
- **Concours de photographies** au fil des saisons.

Pour mener à bien ce projet et pouvoir bénéficier de subventions publiques, une association a vu le jour : « **VILLAGES-PARTAGES** ». Cette association a pour but de soutenir les initiatives des bibliothèques des deux villages. Elle vous tiendra informés en temps utile du planning des différentes manifestations.

# *Tricoteuses, tricoteurs, tricotons ! Crocheteuses, crocheteurs, crochetons !*

*Dans le cadre du projet* ***« Colorons nos villages »*** *organisé par la toute nouvelle Association « Villages Partages » et les bibliothèques de Machézal et Chirassimont tout au long de l'année 2024, une animation pour emmitoufler des arbres de nos deux communes est programmée. Pour cette réalisation,* ***nous faisons appel à vos talents de tricoteurs ou crocheteurs.***

***3 possibilités :***

1) ***Vous tricotez*** *: nous attendons des bandes tricotées ou crochetées de 10, 20 ou 30 cm de large et de la longueur que vous voulez.*

2) ***Vous préférez tricoter avec d'autres*** *ou vous voudriez apprendre à tricoter : nous organiserons des cafés tricot (matériel fourni)*

*Une première réunion d'information aura lieu autour d'un* ***café-tricot***

***le JEUDI 18 JANVIER 2024 de 14h30 à 16h30 au Casamontois***

3) ***Vous avez des restes de laine à nous offrir*** *: déposez les dans les bibliothèques*

*Pour plus de précisions, vous pouvez contacter :*

*Pour Machézal : Maryse au 06 66 04 25 36*

*Pour Chirassimont : Monique au 06 47 98 53 05*

*PS : A la fin de l'exposition, les bandes seront recyclées*

# Club de l'Amitié

Les membres du Club de l'Amitié et du 3° Age se réunissent tous les 15 jours, le mardi à partir de 14h à la salle des associations. Ce sont des moments de partage, de convivialité et de détente autour des jeux de cartes, de société et d'une petite collation.

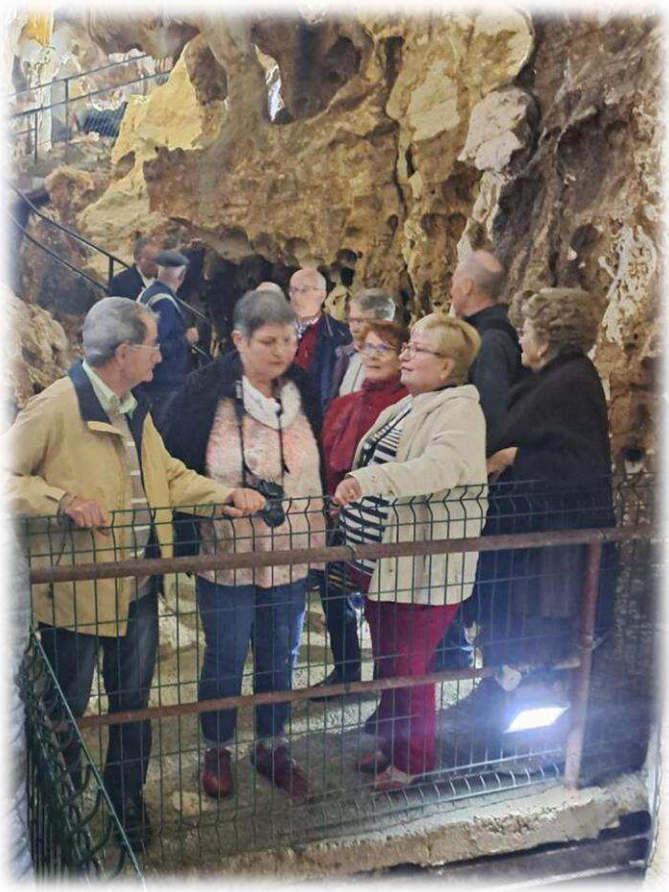

Dans le courant de l'année 2023, nous avons également organisé un concours de belote le vendredi 12 avril, et réalisé un voyage à St Nazaire en Royan, dans la Drôme, avec la visite d'une grotte.

Un voyage en Dordogne, avec tous les clubs de la Loire, a été orchestré par Générations Mouvement, dont l'association fait partie.

**A vos agendas 2024 !**

Vendredi 12 avril : concours de belote

Dimanche 6 octobre : repas dansant

# La Boule Joyeuse

La société de boules lyonnaises compte une vingtaine d'adhérents.
Ils se réunissent tous les vendredis à partir de 14h sur le terrain de boules « Route de St Cyr d'avril à octobre. Le restant de l'année, les boulistes se déplacent au boulodrome de Croizet-sur-Gand.

Ci-contre les vainqueurs du fanion cantonal 2023, avec la présence d'Hubert Valois, participant du championnat de France.

# Chasse communale

La chasse communale compte un effectif en hausse avec ses 19 adhérents.

En 2023, les chasseurs et propriétaires de terrains ont pu se retrouver pour le traditionnel repas dans la joie et la bonne humeur.
Le ball-trap a bien marché grâce à tous les bénévoles.
La vente de boudin du 18 novembre a rencontré un réel succès. Merci à tous !
Prélèvement de 4 sangliers et de 3 renards.

**Merci de noter les dates pour 2024**

Repas traditionnel : 23 mars
Ball-trap : 3 et 4 août
Vente de boudin : 16 novembre

***Président*** *: Ludovic Vernay 06 50 64 46 87*

# M.J.C.

La seule activité de cette année est toujours la **sophrologie** qui compte 10 membres. C'est une pratique psychocorporelle qui favorise un bon équilibre entre le corps, le mental et les émotions.

Elle combine les techniques de relaxation, de respiration et visualisation positive.

Les séances animées par Florence Laboutière, sophrologue diplômée, ont lieu le :

**vendredi de 17 h 30 à 18 h 30**
à la salle des associations

**Cette pratique est accessible et adaptée à tous et à tout âge.**

Un besoin d'élargissement des activités de l'association de la MJC est nécessaire. Longtemps dynamique pour le théâtre, le tennis et d'autres thèmes culturels, au fil des années, les jeunes de toutes les décades présentes ont arrêté sans avoir assuré la relève. Seul subsiste un groupe de jeunes… retraités !

Le rôle d'une telle structure doit correspondre à vos attentes, avec toutefois une priorité à la jeunesse. Un accompagnement technique et financier est possible pour toute activité. La commune a toujours soutenu cette association, structurée et suivie par le mouvement des MJC de la Loire.

Briser l'isolement, développer le sens des responsabilités, et avoir une jeunesse qui prend le temps de se déconnecter des écrans !! Faire avec d'autres une activité que vous aimez, voilà quelques motivations pour venir partager vos envies.

**Vous êtes toutes et tous invités à une réunion organisée en présence de la codirectrice des MJC de la Loire :**

**Samedi 3 février 2024**

**à 11 heures**

**Salle de réunion à la mairie**

# Comité des fêtes

## ***Le comité des fêtes a ses 50 ans***

Cette année 2023 marque le cinquantenaire de l'association. L'association existe depuis février 1973.

Comme chaque année, la Pasta Party a connu un franc succès en avril.

En septembre, un week-end exceptionnel a rassemblé les habitants du village et des villages alentours. Tout d'abord, les festivités ont débuté avec le concours de pétanque qui a rassemblé 80 doublettes. Ensuite la retraite aux flambeaux des enfants, accompagnée par l'Indépendante de Chirassimont, a animé le village en musique et en lumière. Enfin le feu d'artifice a illuminé le ciel casamontois.

Samedi après-midi, place au bal des enfants : ambiance, danse et bonbons ! Plus tard, la soirée cabaret a réuni 250 convives autour d'un repas et d'un spectacle appréciés par tous.

Dimanche, ambiance assurée avec les quatre groupes musicaux présents : Macadam Musique de Neulise, l'Orphéon de Bruliolles, Les Amis musiciens du Val de Reins d'Amplepuis et l'harmonie de Culoz. Le matin, le public venu nombreux a vu les groupes déambuler dans le village puis tous les musiciens ont pu jouer ensemble lors du concert de l'après-midi.

Tout au long du week-end une exposition de photos a retracé ces 50 années.

Le comité des fêtes remercie vivement toutes les personnes qui ont participé aux animations de ce week-end placé sous le signe de la fête. Nous sommes ravis d'avoir pu marquer comme il se doit ce demi-siècle d'existence de l'association ! En espérant qu'elle perdure encore longtemps !

**« Une équipe bien fête »**

***Samedi 20 avril 2024 :***

Pasta Party

***Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024*** :

Fête patronale

# L'Indépendante

**Présidente depuis janvier 2022 et vice-présidente pendant 15 ans, Christelle Pavallier nous présente la Batterie-Fanfare L'Indépendante**

**Comment est organisée votre société musicale ?**

Nous avons un conseil d'administration composé de membres d'honneur et de musiciens et d'un membre bénévole extérieur (Dominique Fanni). Nous pouvons également compter sur des musiciens venus d'autres sociétés musicales (comme Amplepuis) pour renforcer nos rangs. Ces échanges existent depuis toujours. A l'époque les musiciens de Chirassimont allaient renforcer les rangs d'autres sociétés (Amplepuis, Le Coteau, Feurs, Charlieu, ect.) quand ils étaient en sous-effectif.

**Quel est votre répertoire musical ?**

Fondée en 1931, notre association, comme tout regroupement de bénévoles, a connu des années glorieuses et des années plus amères. Nous sommes dans une période où les bandas sont plus « à la mode ». Même s'il est parfois difficile de faire sa place, notre formation musicale est très recherchée, notamment pour les commémorations et défilés.

Notre formation est composée de tambours, grosse caisse, cymbales, bugles, basses, clairons.

Grâce aux retranscriptions de Philippe Vignon, nous avons pu adapter notre répertoire musical aux demandes des organisateurs de manifestations. C'est ainsi que nous pouvons aussi bien jouer un répertoire traditionnel (marches…) que des morceaux festifs comme Paquito, les yeux d'Émilie… et ainsi animer des fêtes des classes.

**Quelle est la vie au sein de l'Indépendante ? (Comment s'organise la vie d'un musicien ?)**

Les musiciens se réunissent tous les vendredis soirs de 21h à 22h30 pour la répétition, à la salle des associations, sous la direction de Noëlle Vignon. Nous remercions la commune pour le prêt de ce local depuis la création de l'Indépendante en 1931. Une correction acoustique par un faux plafond a été réalisée en 1996.

Quelques répétitions dans l'année sont organisées par « pupitre » pour l'apprentissage de nouveaux morceaux ou le perfectionnement d'autres partitions. C'est ainsi que des musiciens se transforment en professeur. Je remercie sincèrement Philippe Vignon, Bernard Roche et Bruno Muzel pour leur dévouement, leurs connaissances musicales et leur patience.

Pour le plaisir de la pratique musicale mais aussi pour assurer les recettes de l'association, nous effectuons des défilés, concerts et autres animations musicales tout au long de l'année.

*Voici les sorties effectuées dans le courant de l'année 2023 :*
*Dimanche 2 avril : concert de printemps à Chirassimont*
*Dimanche 16 avril : fête des classes à Amplepuis*
*Samedi 6 mai : fête des classes à Panissières*
*Vendredi 19 mai : retraite aux flambeaux à St Clément*
*Vendredi 23 juin : fête de la musique*
*Dimanche 25 juin : fête patronale à Rozier en Donzy*
*Samedi 1er juillet : fête des classes à Chirassimont*
*Dimanche 2 juillet : 50 ans majorettes à Virigneux*
*Samedi 29 juillet : fête patronale à Croizet s/Gand*
*Dimanche 10 septembre : corso fleuri à Chalmazel*
*Vendredi 15 septembre : fête patronale à Chirassimont*
*Dimanche 19 novembre : fête de Ste Cécile*
*Samedi 9 décembre : concert au profit du Téléthon*
*Sans oublier les défilés commémoratifs du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre*

Nous profitons de ce bulletin municipal pour vous informer que des équipes de 2 musiciens passeront dans chaque maison de Chirassimont pour vous présenter le calendrier 2024.
A votre bonne générosité.

**Sylvie Terrier, musicienne bugle depuis 1977 nous présente le fonctionnement de l'école de musique, en tant que responsable.**

***Depuis quand existe l'école de musique au sein de l'Indépendante ?***
La formation musicale des membres de l'Indépendante est depuis toujours une préoccupation majeure des responsables de notre batterie-fanfare. En 1952, l'Indépendante, se présentait à son 1er concours à Le Coteau. A partir de là, le répertoire musical s'enrichissait chaque année. C'est ainsi qu'en 1960, Marcel Bénitière, 1er prix de trompette au Conservatoire de Lyon, décida de former les garçons du village aux « cuivres » pour assurer la relève. Robert Vignon, 1er grand prix fédéral de tambour à Macon, proposa la formation aux tambours. En 1975, des jeunes filles intégraient pour la 1ère fois le cadre de notre batterie fanfare.
Cette formation interne est toujours fondamentale aujourd'hui, à l'heure des bandas. Les écoles de musique ne proposent pas ou peu d'apprentissage musicale adapté à notre répertoire musical. Nous pouvons compter sur des musiciens actifs qui donnent de leur temps à ces jeunes pour assurer la relève. Six décennies plus tard, les professeurs restent des musiciens bénévoles. Certes, nous ne croiserons plus Paul Lacroix qui a su transmettre les valeurs du solfège pendant 20 ans et Philippe Vignon qui a diffusé sa passion pour le tambour pendant 47 années à 190 élèves, dont 44 à Chirassimont.

***Qui peut s'inscrire ?***
L'école de musique de l'Indépendante est ouverte à toutes et tous, de 7 à 77 ans… il n'est jamais trop tard pour apprendre la musique. Nous nous adaptons au mieux des agendas de chacun pour les jours et horaires des cours de solfège et d'instrument.

***Quel est son fonctionnement ?***
Un élève, sans connaissance musicale, effectue quelques mois de solfège, le mercredi après-midi dans les locaux de la mairie de Chirassimont.
Les cours sont assurés par Noëlle Vignon.
Ensuite, il choisit s'il souhaite « souffler » ou « taper » et commence l'apprentissage d'un instrument en parallèle du solfège pendant environ 3 années.
Ce cursus est généralement raccourci pour la formation des cymbales et de la grosse caisse.

La relève est majoritairement assurée par les jeunes de l'école de musique, mais les rangs de notre batterie-fanfare peuvent également s'étoffer avec vous : anciens musiciens, de l'Indépendante ou pas, jeunes retraités mélomanes, jeunes actifs en quête d'évasion musicale, jeunes étudiants avides de découvertes.
***Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie au 06 48 09 52 05 - Christelle au 06 24 31 13 08***

# Classes en 3

**La « petite » classe en 3 de Chirassimont a su œuvrer toute l'année !**

Réunions chaleureuses, partage de la galette des Rois, vente de saucissons-patates, concours de pétanque, bal des jeunes, confection de fleurs en crépon et autres décorations du village… Nous avions tous envie d'une belle fête !

Notre labeur a payé et nous étions, finalement, 61 conscrits réunis dans la bonne humeur le samedi 1er juillet 2023.

Malgré la pluie, nous avons réalisé les traditionnelles photos individuelles dans la cour de l'école maternelle-primaire, suivi de la célébration à l'Eglise pendant laquelle nous avons eu une pensée particulière pour nos conscrits disparus.

Puis, est venu le moment des photos de groupe et du défilé des conscrits dans les rues du village. L'Indépendante de Chirassimont a su mettre le feu pour nous accompagner et nous faire danser.
Notre fanfare a d'ailleurs gardé cette énergie tout au long de l'apéritif, un grand merci à elle !

Merci également à la classe en 4 qui a servi notre verre de l'amitié, nous leur souhaitons une fête aussi réussie que la nôtre.

Les familles se sont déplacées vers la salle d'animation afin de déguster notre repas des Classes, où chansons, mot du Président, karaoké… ont rythmé une après-midi joyeuse et familiale.

La journée s'est terminée par la soirée dansante qui a su conclure en beauté nos festivités dans l'amitié et la convivialité.

**Rendez-vous dans 10 ans !**